

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE LA COMMUNE DE NYONS

Séance du 28 SEPTEMBRE 2023. L'an deux mille vingt trois

Date de la convocation		
05/09/2023		
Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	7	7
Procuration : 0		

A 17h00 le 28 septembre 2023, le Conseil d'Administration du CCAS de Nyons, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de :

Madame M.C. Laurent, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Mme M. BERGER SABATIER, M. P. CATHENOZ, Mme. P. CHATELET, Mme O. CORDIER, , Mme M-C. LAURENT, Mme S. TERRISSE, M. V. VAN ZELE

Excusés : Mme J. AUDIBERT, M.P COMBES, Mme M. LANTHEAUME, M. J- J ROCHE.

Secrétariat assuré par : Lucie BILLON – Responsable CCAS

Objet de la délibération	
Subventions : appels à projets	
Numéro : 2023-18	

Rapporteur : Madame Marie-Christine LAURENT

La Vice-présidente informe l'assemblée de l'intention du CCAS de remettre en place des actions à destination des Séniors du territoire en 2024, en veillant à :

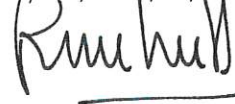
- Favoriser la participation sociale des séniors à la vie locale
- Préserver leur santé, leur mobilité,
- Prévenir leur vieillissement et favoriser leur autonomie.

Dans le cadre de ses prochaines actions, le CCAS envisage de répondre à un nouvel appel à projets de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte de l'autonomie via le Conseil Départemental, ainsi que d'autres éventuels appels à projet qui pourraient être publiés en 2024.

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le CCAS à répondre à divers appels à projets en 2024.

Pierre COMBES
Maire et Président du CCAS

Nyons, le 28/09/2023



Centre Communal d'Action Sociale
Mairie B.P. 103
26110 Nyons
04 75 26 50 27
ccas@nyons.com